

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mercredi 6 juillet 2022 à 19 h 30 à la salle municipale située au 10, rue Louis-Charles-Panet, Sainte-Mélanie, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure pour un bâtiment accessoire projeté (remise) en cour arrière et latérale avec empiètement en marge avant déposée par monsieur Patrick Brûlé.

IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE

La demande de dérogation mineure numéro 2022-00158, vise l'immeuble sis au 23-29, rue Laurier dans la zone AR-17 (dominante agricole) et portant le numéro de lot 5 611 094 du cadastre du Québec et portant le numéro de matricule 0306-10-6343 de la Municipalité de Sainte-Mélanie.

NATURE DE LA DEMANDE

Comme le stipule la grille des usages et des normes dans la zone AR-17 du règlement de zonage 228-92, la marge latérale concernant le bâtiment accessoire (remise) en cour arrière droite ne respecte pas la marge de la cour avant secondaire de 7.62 mètres. Donc, la dérogation mineure consiste à régulariser l'implantation du bâtiment accessoire (remise) à 6.66 mètres et rendre cette mesure conforme comme marge de la cour avant secondaire entre le bâtiment accessoire (remise) et la ligne de terrain latérale, une différence de 0.96 mètre pour un usage autorisé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre à la date mentionnée ci-haut relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ à Sainte-Mélanie, ce 17^e jour du mois de juin de l'an deux mille-vingt-deux.



Me François Alexandre Guay, LL.M. FISC.
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné François-Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 17 juin entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 juin 2022.



**Me François Alexandre Guay, LL.M. FISC.
Directeur général et greffier-trésorier**